

Quant aux citations erronées d'Aug. de Saint-Hilaire et de M. Schleiden, je ne me les pardonnerais pas si j'avais à me les reprocher dans un travail *ex professo* sur la question. La seule circonstance atténuante, c'est que j'ai cité de mémoire avec trop de confiance et dans la persuasion que mon excellent maître Aug. de Saint-Hilaire, sous les yeux duquel mon mémoire sur l'arille avait été fait et imprimé, n'avait pu avoir là-dessus d'autres idées que les miennes.

J'aurais encore bien des choses à ajouter sur ce sujet, mais je craindrais de faire une apologie, tandis qu'il s'agit d'un aveu sincère et d'un hommage loyal aux droits de la vérité.

M. Eug. Fournier fait à la Société la communication suivante :

SUR L'EMBRYON DU GENRE *STROGANOWIA*, par **M. Eug. FOURNIER.**

Le genre *Stroganowia*, qui appartient à la famille des Crucifères, a été décrit par MM. Karelin et Kirilow dans le *Bulletin de la Société des naturalistes de Moscou*, 1841, p. 386. Ils en ont alors regardé les cotylédons comme conduplicés : « embryonis exalbuminosi cotyledones conduplicatæ. » L'année suivante, les mêmes auteurs, revenant, à propos de nouvelles espèces, sur les caractères du genre, s'expriment ainsi (*Bull. Soc. nat.*, 1842, p. 535) :

« Genus *Stroganowiæ* nostrum in nullo e subordinibus a cel. Candolle
 » constitutis rite est collocandum, et probabiliter subordinem proprium,
 » *Orthorizææ* nominandum, sistere debet, de qua re seminis ejus examen
 » accuratius nos instruxit. Cotyledones enim illius non ut in *Orthoploceis* lon-
 » gitudinaliter conduplicatæ, neque ut in *Diplecolobeis* bis plicatæ, sed semel
 » transversaliter paulo infra medium sunt plicatæ. Radicula recta, basi coty-
 » ledonum contraria, dorsi earum partem superiorem spectans. »

Peu de temps après, MM. Fischer et Meyer, dans l'énumération des plantes recueillies par Schrenk, donnent au genre *Stroganowia* « cotyledones bicrures,
 » dissepimento parallelæ; radicula dorsalis, ascendens, valvularum nervo paral-
 » lela »; et ils ajoutent : « Genus insigne, seminum structura *Senebieram*
 » exacte refert, a qua habitu et fructus fabrica differt. »

Quant aux ouvrages d'Endlicher et de Walpers, ils n'ont fait que reproduire ces diverses opinions. M. J. Hooker, dans le nouveau *Genera plantarum*, dit seulement, en décrivant le genre : « cotyledones planiusculæ v. inte-
 » riore concava » (p. 88).

J'ai examiné avec soin un grand nombre de graines parfaitement mûres des *Stroganowia brachyota* et *Str. intermedia*, prises sur les échantillons envoyés au Muséum par le Musée de Saint-Pétersbourg; et j'ai eu l'explication des contradictions que je viens de citer. En effet, dans le *Str. brachyota*, j'ai

trouvé plusieurs fois la radicule parfaitement commissurale, dans une autre graine elle était oblique, les cotylédons n'offrant rien de particulier. Dans le *Str. intermedia*, la radicule s'est toujours montrée dorsale, et dans quelques graines les cotylédons se recourbaient de chaque côté autour de la radicule, mais sans l'enfermer complètement; cela nous explique pourquoi on avait placé le genre parmi les Orthoplocées. Enfin quelques graines de cette dernière espèce m'ont offert des cotylédons qui, vers le tiers supérieur de leur hauteur, se repliaient sur eux-mêmes, et dont le pli mesure 1 millimètre de hauteur environ, après quoi ils descendent de nouveau verticalement.

Le genre *Stroganowia*, dont toutes les espèces se ressemblent, et qui paraît fort naturel, offre donc un nouvel exemple de la variabilité des caractères embryonnaires dans la famille des Crucifères. Le seul caractère constant qu'en présente l'embryon est dans la brièveté de la radicule. En effet, celle-ci n'atteint pas toujours le niveau de l'extrémité des cotylédons, contre lesquels elle est recourbée, et quand elle l'atteint, c'est à cause de la plicature de ces organes; en outre, la naissance des cotylédons n'a pas lieu, comme dans la plupart des Crucifères, au point où existe la courbure de l'embryon, mais à peu près à la moitié de la hauteur du côté que la radicule occupe ordinairement tout entière.

Il est évident, d'après ce peu de mots, que l'on perdra son temps si l'on cherche à classer le genre *Stroganowia* en prenant pour guide la forme de son embryon. Or son fruit est celui d'une Caméline, dans lequel deux graines seulement se seraient développées. Il offre un peu le port des Camélines, et leur ressemble par ses feuilles auriculées, et surtout par les valves du fruit, mucronées et soudées avec le style, circonstance qui entraîne la chute du style avec celle des valves. Il est vrai que le fruit est légèrement comprimé contrairement aux valves, et non sphérique comme dans les *Camelina*, ce qui a engagé M. J. Hooker à le placer dans les Lépidinées. Nous noterons, en passant, que l'éminent botaniste anglais ne reconnaît qu'une espèce de *Stroganowia*, ce qui prouve en tout cas combien ce genre est naturel.

M. J. Gay dit :

Que l'importance reconnue aux caractères de l'embryon des Crucifères par Gærtner, R. Brown et De Candolle est bien affaiblie aujourd'hui. Il rappelle qu'il a contribué lui-même à modifier sur ce point les opinions reçues. Il ajoute que d'ailleurs Gærtner ne considérait ces caractères que comme des caractères spécifiques; que R. Brown ne les a pas pris d'une manière absolue comme caractères génériques, et s'en est seulement servi quelquefois pour appuyer la formation d'un genre; et que De Candolle, qui les a étudiés avec plus de soin, ne leur a pas cependant attaché une importance exagérée, témoin le tableau à double entrée, placé dans le *Systema*, et dans lequel il semble

donner une importance égale aux caractères du fruit et à ceux de l'embryon, dans la constitution des tribus des Crucifères. M. Gay conclut des faits observés jusqu'ici qu'il n'y a dans cette famille aucun caractère dominant qui doive servir à la diviser en sections.

M. Cosson partage l'opinion que vient d'exprimer M. Gay, et ajoute qu'il en est ainsi dans toutes les familles vraiment naturelles. Il dit avoir observé que la tribu des Érucariées présente des cotylédons plans, concaves ou condupliqués, transition qui, d'ailleurs, est très rare dans la famille des Crucifères, tandis que les types à radicule dorsale ou latérale sont reliés par de nombreux intermédiaires.

Rectification du compte rendu de la séance du 28 novembre 1862.

L'observation de M. Bureau (mentionnée plus haut, p. 447-448) doit être rectifiée et complétée de la manière suivante :

Dans le département de la Loire-Inférieure, dit M. Éd. Bureau, il n'est pas rare de rencontrer des *Agaricus campestris* L., d'une taille qui dépasse plus ou moins les dimensions habituelles de l'espèce, surtout dans les prairies situées sur des terres grasses et fortes. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces individus, plus vigoureusement constitués, perdent très souvent l'odeur caractéristique de leur espèce, pour prendre une odeur d'anis des plus prononcées; leur chapeau est lisse et d'un blanc pur, au lieu de présenter des écailles grisâtres, et il est fréquemment marqué par places d'une teinte jaune; cette dernière particularité se voit aussi sur le pédicule. Ce sont là les seules différences que l'on puisse indiquer entre le type de l'espèce et cette curieuse variété; souvent même on ne peut guère la reconnaître qu'à l'odeur. Elle est mentionnée dans le *Catalogue des plantes cryptogames recueillies dans le département de la Loire-Inférieure*, par M. Pradal (1), p. 150; Nantes, 1858. Je ne l'ai trouvée signalée dans aucun autre ouvrage. M. Pradal la dit comestible et même très bonne, et l'indique seulement à la Quarterie près Nantes; mais elle est très répandue surtout dans le nord du département. Je l'ai recueillie maintes fois aux environs de la Meilleraie, de Riaillé et de Mouzeil.

(1) M. Pesneau (et non Penot, comme on l'a imprimé par erreur, p. 448) connaissait très bien cette variété, et la désignait habituellement sous le nom de *var. anisatus*; mais il n'en a pas fait mention dans son *Catalogue des plantes recueillies dans le département de la Loire-Inférieure*; Nantes, 1837.
